

NOTES SYNTHETIQUES
SUR LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015
VOTÉ LE 4 AVRIL 2016

L'article 107 de la loi NOTRe (portant nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux. Ainsi, cette note brève et synthétique retrace les informations financières essentielles de la collectivité.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL 2015

1/ Données synthétiques sur la situation financière de la commune

La population totale : source INSEE

2015
374 hab

L'analyse des ratios de Saint-Père :

La population DGF :

2015
445 hab

❶ [Dépenses réelles de fonctionnement \(DRF\) / population DGF :](#)

2015
931,00 €

❷ [Recettes réelles de fonctionnement \(RRF\) / population DGF :](#)

2015
1 071,00 €

Ces 2 ratios, permettent de constater que les RRF restent supérieures aux DRF, même si la marge se restreint.

❸ [Produit des impositions directes / population :](#)

2015
509,00 €

Ce ratio permet de voir que les dépenses de fonctionnement de la commune pour 1 habitant sont supérieures aux impôts collectés pour 1 habitant, les impôts sont donc tous dépensés.

Et :

- 1 071€
- 509€ (impôts)
- 109€ (DGF)
- = 453€ sont des recettes créées par la commune

Le tableau ci-dessous permet de voir que les bases d'imposition augmentent grâce à la revalorisation, les impôts n'augmentent pas seulement à cause des hausses de taux votés par le Conseil municipal.

	Bases effectives 2014	Bases effectives 2015	% évolution
Taxe habitation	446515	447503	0,20%
Taxe habitation sur logements vacants	9265	11454	0,20%
Taxe foncière bâtie	366607	373367	0,02%
Taxe foncière non bâtie	69416	69964	0,00%
Cotisation foncière des entreprises	88449	95500	0,08%

Taux d'imposition 2015 :

- Taxe d'habitation : 18,99%
- Taxe foncière bâti : 15,14%
- Taxe foncière non bâtie : 46,37%
- Cotisation foncière des entreprises : 19,74%

⑤ Dépenses d'équipement brut / population :

2015
1 814,00 €

Ce ratio évalue l'investissement que la commune a réalisé dans les infrastructures durables en 2015 pour 1 habitant.

⑥ Encours de la dette/population :

2015
1 027,00 €

Ce ratio correspond à l'encours de la dette au 31/12/2015 divisé par la population DGF.

Année	Intérêts (66111)	Capital (1641)	TOTAL	En cours de la dette en capital au 31/12/N
2011	2 980,24 €	9 647,24 €	12 627,48 €	135 233,46 €
2012	3 403,15 €	17 767,27 €	21 170,42 €	117 466,19 €
2013	5 024,84 €	16 145,58 €	21 170,42 €	91 843,66 €
2014	5 729,72 €	20 142,82 €	25 872,54 €	482 078,91 €
2015	6 218,12 €	24 907,02 €	31 125,14 €	457 171,89 €
2016	9 175,75 €	32 737,43 €	41 913,18 €	424 434,46 €
2017	8 232,38 €	31 699,46 €	39 931,84 €	227 735,00 €
2018	6 777,67 €	197 650,92 €	204 428,59 €	195 084,08 €
2019	4 283,58 €	31 469,06 €	35 752,64 €	164 984,42 €
2020	3 474,67 €	25 779,37 €	29 254,04 €	139 205,05 €
2021	2 766,09 €	26 486,27 €	29 252,36 €	120 482,97 €
2022	2 034,17 €	18 676,93 €	20 711,10 €	106 304,30 €
2023	1 657,91 €	13 354,93 €	15 012,84 €	92 949,37 €
2024	1 444,29 €	13 568,55 €	15 012,84 €	79 380,82 €
2025	1 227,27 €	13 785,57 €	15 012,84 €	65 595,25 €
2026	1 006,76 €	14 006,08 €	15 012,84 €	51 589,17 €
2027	782,75 €	14 230,09 €	15 012,84 €	37 359,08 €
2028	555,12 €	14 457,72 €	15 012,84 €	22 901,36 €
2029	323,87 €	14 688,97 €	15 012,84 €	8 212,39 €
2030	89,03 €	11 170,60 €	11 259,63 €	- €

L'encours de la dette représente la somme que la commune doit aux banques chaque fin d'année.

La structure de la dette est composée de 6 emprunts, tous à taux fixes.
 Ces taux garantissent à la commune une maîtrise totale de la dette car non indexés sur des taux dont l'évolution n'est pas prévisible, dits emprunts toxiques.
 Sans faire de nouveaux emprunts, la commune aura fini de rembourser ses dettes en 2030.

7 [DGF \(dotation globale de fonctionnement\) / population :](#)

2015
109,00 €

On peut comparer ce chiffre à l'année 2011 : il était alors de 136,00 €, ce qui confirme une baisse tendancielle du niveau de la DGF par habitant et donc un niveau de financement de l'État à l'habitant de plus en plus faible.

8 [Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement :](#)

2015
52,00%

Ce ratio mesure la charge de personnel de la collectivité. C'est un coefficient de rigidité, car c'est la part de la dépense incompressible quelle que soit la population de la collectivité.
 Ce ratio ne doit pas dépasser 55% 3 années de suite.

NB : ce ratio ne prend pas en compte le remboursement des frais de personnels (tels aides de l'Etat pour les contrats aidés, remboursements par les budgets annexes Camping et assainissement, remboursement des frais de personnel de la cantine par les communes du regroupement scolaire), et les recettes générées par les Fontaines salées. Avec ces compensations le ratio tombe à 36,9%.

9 [\(Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement de la dette\) / Recettes réelles de fonctionnement :](#)

2015
92,00%

Ce ratio s'appelle la marge d'autofinancement. C'est la capacité de la commune à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées.

Plus le ratio est faible, plus la commune peut financer ses investissements par l'autofinancement sans avoir nécessairement recours à l'emprunt.

Avec un ratio supérieur à 100%, les investissements restent possibles sans autofinancement mais avec uniquement le recours à l'emprunt. Cependant, comme chacun le sait, l'emprunt d'aujourd'hui c'est l'impôt de demain.

Ce ratio est à surveiller pour notre commune.

2/ Liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions

Tableau des participations financières 2015 :

Organisme	Montant de la subvention
Foyer d'éducation populaire	385
Foyer d'éducation populaire / Fête nationale	2000
Coopérative scolaire	345
Adily	35
Anciens combattants bleuets	30
Association d'aide à domicile	250
Adavirs	50
Mission locale Avallonnais	30
Syndicat des vignerons Vézélien	50
TOTAL :	3 175,00 €

Tableau des participations en nature 2015 : mises à disposition de salles communales

Organisme	Prestation	Période	Loyer
Association TIM VO DAO	Mise à disposition Salle du camping	Lundi de 17h à 18h + jeudi de 17h à 18h + jeudi de 20h à 21h30 + certains dimanches de 9h à 12h	A titre gratuit
Section GYM F.E.P	Mise à disposition Salle du camping	Lundi de 19h15 à 21h30	A titre gratuit
Section GYM F.E.P	Mise à disposition Salle 1 ruelle de l'église	Jeudi de 19h à 20h	A titre gratuit
Association YOGA	Mise à disposition Salle du camping	Mardi de 9h à 11h + mercredi de 18h30 à 20h + jeudi de 18h30 à 20h	A titre gratuit
Club des loisirs F.E.P	Mise à disposition Salle du camping	Mardi de 14h à 18h	A titre gratuit
Section danse traditionnelle F.E.P	Mise à disposition Salle du camping	Mardi de 20h à 22h	A titre gratuit
Syndicat des vignerons du Vézélien	Mise à disposition Salle 1 ruelle de l'église	Jeudi de 20h à 21h30	A titre gratuit
F.E.P	Mise à disposition du personnel technique communal	Organisation du 14 juillet et de la fête de la moisson	A titre gratuit

3/ Présentation agrégée des résultats du budget principal et des budgets annexes au 31 décembre 2015

	Budget Principal	Budget Camping	Budget Assainissement	Consolidation des résultats
<u>Fonctionnement</u>				
Recettes	476 667,98 €	28 551,49 €	14 666,93 €	
Dépenses	417 139,73 €	23 655,90 €	21 251,64 €	
Résultat de l'exercice	59 528,25 €	4 895,59 €	-6 584,71 €	
Résultat antérieur reporté	145 528,78 €	5 788,27 €	33 342,28 €	
Résultat de fonctionnement	205 057,03 €	10 683,86 €	26 757,57 €	
<u>Investissement</u>				
Recettes	995 089,43 €	18 000,00 €	12 638,50 €	
Dépenses	839 998,84 €	3 871,73 €	8 903,56 €	
Résultat de l'exercice	155 090,59 €	14 128,27 €	3 734,94 €	
Résultat antérieur reporté	-33 690,76 €	-18 000,00 €	35 967,87 €	
Solde des RAR	236 128,00 €	0,00 €	0,00 €	
Besoin de financement	0,00 €	-3 871,23 €	0,00 €	
Solde définitif au 31/12/15	562 584,86 €	6 812,13 €	66 460,38 €	635 857,87 €

4/ Liste des organismes pour lesquels la commune...

...détient une part de capital

Crédit Agricole Région Bourgogne (1 part sociale)

α) ... a garanti un emprunt

DOMANYS	9 rue de Douaumont - 89000 AUXERRE
---------	------------------------------------

β) ... a versé une subvention supérieure à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme

Néant

5/ Tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la commune ainsi que l'échéancier de leur amortissement

Total de l'encours garanti, capital restant dû par Domanys au 31/12/2015 : 6 795,61€.

Terme de l'emprunt : 01/03/2057

Quotité garantie par la commune : 20%

6/ Liste des délégataires de service public

Néant

7/ Tableau des acquisitions et cessions immobilières

Néant

8/ CA 2015

Nous avons terminé l'année 2015 avec un **excédent cumulé (fonctionnement+investissement) de 562 584,86 €** qu'il sera reporté en 2016.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	RECETTES TTC	Reçu 2014	Reçu 2015	% Reçu 2015 / Reçu 2014
70	PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	82773	65736	-20,58%
73	IMPOTS ET TAXES	215208	226536	5,26%
74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	148410	109140	-26,46%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	30231	32001	5,85%
76	PRODUITS FINANCIERS	6	5	-16,67%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (Sans les cessions)	967	2878	
013	ATTENUATION DE CHARGES	16616	38542	
	RECETTES REELLES	494211	474838	-3,90%
77 et 042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX CESSIONS ET +/- VALUE			
002	RESULTAT DE FONCT. REPORTE(N-1)	79871	145528	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	574082	534366	-6,90%

Chapitre 70 = produits des services et du domaine : -20,58 %

Par rapport au mandaté 2014, ce chapitre est en baisse en 2015 suite à :

- + baisse des effectifs de l'école et donc de la cantine (-2 200€)
- + baisse de la fréquentation du site et du musée (-2 300€)
- + ventes de bois en 2014 pour 1 000€

Chapitre 73 = impôts et taxes : +5,26 %

En 2015, cela représente 11 328€ en plus par rapport à 2014 grâce à la revalorisation des bases et l'augmentation de 1% des taux.

Chapitre 74 = dotations et participations : -26,46%

Ce qui représente une baisse de 39 270€.

Concernant les dotations de l'état

- + La principale, la **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** : 2014 était la première année d'une baisse annoncée sur 3 ans :

	DGF perçue	Différentiel en €	% de perte	Lois de finance
2011	63 701,00 €			
2012	63 300,00 €	-301,00 €	-0,63%	Gel de l'enveloppe de la DGF
2013	62 559,00 €	-741,00 €	-1,17%	Gel de l'enveloppe de la DGF
2014	58 830,00 €	-3 729,00 €	-5,96%	Baisse de 1.5 milliards d'€ de l'enveloppe
2015	48 713,00 €	-10 117,00 €	-17,20%	Baisse de 3.67 milliards d'€ de l'enveloppe

Prévisionnel	A percevoir	Différentiel en €	% de perte	
2016	38 596,00 €	-10 117,00 €	-20,77%	Baisse de 3.67 milliards d'€ de l'enveloppe
2017	28 479,00 €	-10 117,00 €	-26,21%	Baisse de 3.67 milliards d'€ de l'enveloppe
De 2011 à 2017 soit en 6 ans		-35 122,00 €	-55,29%	

- ✚ En ce qui concerne la **Dotation de Solidarité Rurale (DSR)**, le gouvernement a décidé d'augmenter le montant de son enveloppe au niveau national de 117 millions d'euros. La hausse enregistrée pour la commune a été de 200€ entre 2014 et 2015.
- ✚ Au titre de la **Dotation Nationale de Péréquation (DNP)**, la baisse entre 2014 et 2015 a été de 1312€.
- ✚ La **dotation aux élus locaux** reste stable.

Concernant les différentes participations de nos financeurs :

La commune peut compter sur les remboursements de frais des communes du regroupement scolaire à hauteur des frais engagés pour leurs enfants, ce qui est une recette non négligeable (36 425€ en 2014 et 34 920€ en 2015).

Chapitre 75 = autres produits de gestion courante : + 5,85%

Ce chapitre enregistre les recettes liées aux **locations de nos logements communaux**, qui ont été loués pratiquement toute l'année 2015, donc pas de perte de revenus.

NB : les 3 emprunts liés à ces locations représentent des remboursements de 18 200€ environ pour 2015, donc les revenus des locations laissent une marge nette de 11 000€ environ.

Chapitre 013 = atténuations de charges :

Ce chapitre enregistre :

- ✚ les aides de l'État pour nos différents contrats – CAE, CUI et emplois d'avenir
- ✚ les remboursements de notre assurance du personnel pour les accidents du travail, les arrêts maladie etc.
- ✚ ainsi que le remboursement des budgets annexes Assainissement et Camping pour les heures des agents communaux (agents techniques et administratifs)

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	DEPENSES TTC	MANDATE 2014	MANDATE 2015	% Mandaté 2015/ Mandaté 2014
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	127280	107525	-15,50%
60	Achats non stockés et prestations de services	76688	61667	-19,50%
61	Services extérieurs	29830	23260	-22,00%
62	Autres services extérieurs	28843	25286	-12,00%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	204467	214368	4,80%
6216/6218	Personnel extérieur au service	12067	6932	-42,50%
64	Charges de personnel	18988	204788	7,80%
631, 633	Impôts et taxes et vers. assimilés sur rémunérations	2514	2646	5,20%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	36758	40032	8,90%

66	CHARGES FINANCIERES	4513	6218	37,00%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (Sans les cessions)	0	24095	%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	21846	22029	0,80%
	DEPENSES REELLES	394866	414269	4,90%
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX CESSIONS ET +/- VALUE + AMORTISSEMENTS	0	2870,4	%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0	0	%
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	394866	417139	5,60%

Chapitre 011 = charges à caractère général : -15,50 %

- Chapitre 60 = -19,50%
 - + la commune a réussi à faire des économies de dépenses de fonctionnement
 - + les fournitures de cantine sont aussi moins importantes vu la perte d'une classe à la rentrée 2015
- Chapitre 61 = -22%
 - + Ces dépenses ont pu diminuer car de nombreux travaux sont faits par les agents communaux plutôt que de faire appel à des entreprises extérieures pour les réparations.
- Chapitre 62 = -12%

Chapitre 012 = charges de personnel : 4,80 %

- Articles 6216 et 6218 = -42,50 %

Cet article enregistre les dépenses de personnel AGIR (cantine et ménage), les heures ont été revues à la baisse suite à la fermeture de classe en septembre 2015, et à l'embauche d'une personne en interne pour le camping pour l'été 2015 (refacturée au budget Camping et compensée par le chapitre 013 Atténuations de charges.

- Articles 63 + 64 = 7,80 % et 5,20 %

Ces articles enregistrent exclusivement les dépenses relatives au personnel communal.

Les faits notables sont :

- + l'avancement d'un agent technique (de 2ème classe en 1ère classe)
- + l'embauche d'un agent pour l'été 2015 pour le Camping
- + la hausse de certaines cotisations : CNRACL (de 30.40% à 30.50%) et IRCANTEC (de 3.80% à 3.96%)

Chapitre 65 = Autres charges de gestion courante : + 8,90 %

Ce chapitre enregistre principalement :

- + les dépenses relatives aux élus (indemnités, frais de mission, formations)
- + les dépenses relatives aux subventions aux associations
- + les dépenses pour la subvention à verser au CCAS
- + les dépenses prévisionnelles pour des admissions en non-valeur
- + et les dépenses relatives aux cotisations aux divers organismes de regroupement

Chapitre 66 = Charges financières : + 37 %

Ce chapitre enregistre **les intérêts des emprunts**. Il est à la hausse suite à la réalisation d'un prêt de 200 000 € en 2015. Cet emprunt finance les travaux d'investissement réalisés par pour le bâtiment d'accueil aux Fontaines salées.

Chapitre 67 = Charges exceptionnelles :

Article 673 = + 24 057 € titres annulés sur exercices antérieurs suite à une mauvaise imputation d'une subvention.

Article 6711 = + 38 € pour des intérêts moratoires sur des une facture non réglée à échéance.

Chapitre 014 = Atténuation de produits : 0,80 %

Ce chapitre est stable.

L'INVESTISSEMENT

RECETTES 2015 : total de 995 089€

dont notamment :

49 160€ FCTVA (sur dépenses investissement 2013)

33 690,76€ déficit de 2014 comblé par une partie du résultat de fonctionnement 2014

Subventions bâtiment FS :

216 353€ DRAC

35 000€ CD 89

180 000€ FEADER

Subvention Tranche 8 Eglise ND :

73 322€ FEADER

Emprunts :

200 000€ Bâtiment FS

165 000€ avance TVA bâtiment FS

DEPENSES 2015 : total de 839 998€

dont notamment :

25 957€ remboursement capital emprunts

728 500€ bâtiment FS

8 346€ beffroi Église ND

5 459€ suite travaux maison St Pierre

3 720€ cheminée huilerie

3 183€ électricité atelier saboterie

47 296€ travaux 1ere partie D 957

2 989€ ouverture chemin accès aux vignes versant Gros Mont

CA CAMPING 2015

A/ Les résultats

Nous avons terminé l'année 2015 avec **un excédent de fonctionnement de 10 683,86€** mais **un déficit d'investissement de 3871,23€**, donc nous reporterons en 2016 + **6812,13€**.

En 2015 le budget camping a commencé à rembourser l'emprunt de 13 000€ pour l'achat des deux mobil-home en 2014, les échéances courent jusqu'en 2018. Le remboursement du capital de cet emprunt devra être couvert par des recettes certaines d'investissement, donc prévoir en virement de la section de fonctionnement.

B/ CA 2014/ CA 2015

1/ Les dépenses de fonctionnement :

CHAP.	DEPENSES TTC	MANDATE 2014	MANDATE 2015	% Mandaté 2015/ Mandaté 2014
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	17071	21177	24,00%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2688	1342	-50,00%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	0,14	%
66	CHARGES FINANCIERES	0	116	%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (Sans les cessions)	0	103	%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1191	916	-23,00%
	DEPENSES REELLES	20951	23655	13,00%
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX CESSIONS ET +/- VALUE + AMORTISSEMENTS	0	0	%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0	0	%
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	20951	23655	13,00%

Chapitre 011 (charges courantes) : les dépenses à l'article 62871 remboursement de frais à la collectivité de rattachement ont augmenté en 2015 afin de couvrir une partie de l'emploi de l'agent administratif qui gère le camping.

Chapitre 012 : Il s'agit du personnel AGIR, dépense en baisse en 2015 car l'agent était en arrêt maladie et congés.

Chapitre 66 : Les **intérêts** de l'emprunt pour l'achat des deux mobil-homes ont commencé en 2015.

2/ Les recettes de fonctionnement :

CHAP.	RECETTES TTC	Reçu 2014	Reçu 2015	% Reçu 2015 / Reçu 2014
70	PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	21565	28529,89	32,00%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (Sans les cessions)	0	21,6	%
013	ATTENUATION DE CHARGES	0	0	%
	RECETTES REELLES	21565	28551	32,00%

77 et 042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX CESSIONS ET +/- VALUE			
002	RESULTAT DE FONCT. REPORTE(N-1)	10174	5788	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		31739	34340	12,00%

Chapitre 70 : Les recettes ont nettement augmenté en 2015.

3/ Les dépenses d'investissement :

Les dépenses 2015 ont concerné le remboursement du capital de l'emprunt, et divers petits aménagement des mobil-home.

4/ Les recettes d'investissement :

Les recettes 2015 sont constituées par l'emprunt de 13 000€ réalisé pour l'achat de deux mobil-home, en complément de l'apport de 5000€ sur les fonds propres.

CA SERVICE ASSAINISSEMENT 2015

A/ Les résultats

Il indique que nous avons terminé l'année 2015 avec un **excédent cumulé de 66 460,38 €** qu'il convient de reporter en 2016 contre 69 309,00 € fin 2014.

Cette baisse d'excédent peut s'expliquer :

- par des recettes de fonctionnement moins importantes que les dépenses de fonctionnement (résultat de -6 584,71€), qui diminue la réserve de l'année précédente.
- les seules recettes de fonctionnement sont : la redevance du fermier gestionnaire de l'eau potable, et la prime d'assainissement versée par l'Agence de bassin Seine-Normandie (liée à la performance de la station d'épuration).

B/ CA 2014/ CA 2015

1/ Les dépenses d'exploitation :

CHAP.	DEPENSES TTC	MANDATE 2014	MANDATE 2015	% Mandaté 2015/ Mandaté 2014
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5509	7270	31,00%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	0	0	%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	0	%
66	CHARGES FINANCIERES	1503	1342	-10,00%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (Sans les cessions)	0	0	%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	0	0	-%
	DEPENSES REELLES	7012	8613	22,00%
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX CESSIONS ET +/- VALUE + AMORTISSEMENTS	12595	12638	0,30%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0	0	%
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	19605	21251	8,30%

Chapitre 011 (charges courantes) : augmentation des dépenses diverses (analyses en vue du curage de la lagune), augmentation des entretiens et réparations (3 intervention de l'entreprise Millot contre 2 en 2014).

2/ Les recettes d'exploitation :

CHAP.	RECETTES TTC	Reçu 2014	Reçu 2015	% Reçu 2015 / Reçu 2014
74	SUBVENTIONS EXPLOITATION	7580	0	%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	14031	11325	-19,00%
013	ATTENUATION DE CHARGES	0	0	%
	RECETTES REELLES	21612	11325	-47,00%
77 et 042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX CESSIONS ET +/- VALUE	3334	3341	0,30%
002	RESULTAT DE FONCT. REPORTE(N-1)	28000	33342	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	52947	48009	-9,30%

Chapitre 74 : Pas de subvention de l'AESN enregistrée en 2015.

Chapitre 75 : Baisse de la redevance du fermier gestionnaire de l'eau potable en 2015, certainement due à une baisse de la consommation d'eau potable.

3/ Dépenses d'investissement : Total de 8 903,56€

- remboursement des emprunts pour 4290,25€
- clôture du terrain de la lagune pour 1272,30€
- opérations d'ordre pour 3 341,01€

4/ Recettes d'investissement : Total de 12 638,50€

Les seules recettes d'investissement sont l'amortissement des travaux (12 638,50€), et le report du bénéfice 2014 (35 967,87€).

NOTE SYNTHETIQUE
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF CCAS 2015
VOTÉS LE 31 mars 2016

CA CCAS 2015

A/ Présentation agrégée des résultats du budget CCAS au 31 décembre 2015

	CA CCAS 2014	CA CCAS 2015
Fonctionnement		
Dépenses	3 917,48 €	4 283,41 €
Recettes	1 255,00 €	3 630,04 €
Résultat de l'exercice	-2 662,48 €	-653,37 €
Résultat antérieur reporté	4 440,22 €	1 777,74 €
Résultat de fonctionnement	1 777,74 €	1 124,37 €

B/ CA 2014/ CA 2015

Nous avons terminé l'année 2015 avec un **déficit de 654,00 €**, compensé par les réserves des années précédentes.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	RECETTES TTC	Reçu 2014	Reçu 2015	% Reçu 2014 / Reçu 2015
70	PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	210	500	138,00%
74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	0	1000	%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1045	2130	103,00%
	RECETTES REELLES	1255	3630	189,00%
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1255	3630	189,00%

Chapitre 74 = dotations et participations :

La commune n'avait pas versé la subvention de 500€ en 2014, donc elle a versé 1000€ en 2015.

Chapitre 77 = produits exceptionnels : + 103%

Cette augmentation est due à un décalage dans le versement des dons du Foyer d'éducation populaire.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHA P.	DEPENSES TTC	MANDATE 2014	MANDATE 2015	% Mandaté 2014 / Mandaté 2015
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3305	3434	3,89%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	72	72	0,00%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	540	777	43,94%
	DEPENSES REELLES	3917	4283	9,34%
OO2	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3917	4283	9,34%

Chapitre 011 = charges à caractère général : 3,89%

- Chapitre 62 = ce poste de dépense dépend du nombre de personnes inscrites au repas.

Chapitre 65 = Autres charges de gestion courante : 43,94%

Une aide exceptionnelle pour la cantine a été attribuée en 2015.

En 2015, moins d'aides au transport scolaire (aide pour les familles des hameaux de Saint-Père dont les enfants prennent le bus pour venir dans notre école) ont été versées qu'en 2014, peut être parce que la mairie a demandé aux familles si elles souhaitaient obtenir cette aide, de rendre le dossier avant une date butoir, et qu'elles apportent la preuve de leur paiement.